

Les habitants ont découvert le nouvel Espace du Daourit



Un ancien supermarché a été transformé en locaux pour la commune et les associations, à Rostrenen (Côtes-d'Armor). Samedi 23 novembre, les habitants de la commune sont venus en nombre visiter l'Espace du Daourit.

L'Espace du Daourit s'inscrit dans la continuité de la Maison des associations de Rostrenen. | OUEST-FRANCE

L'ancien Super U de Rostrenen a vu se succéder une douzaine d'entreprises pour sa rénovation. Samedi matin 23 novembre, de très nombreux Pélémois se sont déplacés pour découvrir les importantes possibilités d'utilisation de ce nouvel équipement qui, avec la proximité de la Maison des Associations, constitue un ensemble cohérent.

1 000 m² de locaux pour les services techniques, 334 m² de locaux associatifs, cinq boxes de 169 m² et une réserve foncière de 334 m². Tels sont les chiffres à retenir pour le nouvel équipement baptisé Espace du Daourit. Un équipement qu'attendaient avec impatience les associations de Saint-Nicolas-du-Pélem et les employés communaux.

Des ateliers de 35 à 57 m²



Élus et visiteurs lors de la visite des services techniques, samedi 23 novembre 2019. | OUEST-FRANCE

Du côté de la surface dédiée aux associations, le maître mot est mutualisation. Et si L'Outil en Main a maintenant des locaux bien adaptés à ses activités, seul le local menuiserie et sculpture sur bois lui sera entièrement réservé, à cause d'outils pouvant être dangereux. Les autres pièces, des ateliers de couture et broderie, d'art

plastique et art floral, de cuisine et de poterie, d'une surface de 35 m² à 57 m² pour le plus grand, sont répartis autour d'un grand hall d'accueil multifonction éclairé par un puits de lumière, un lieu où on peut envisager des expositions.

Autre réalisation, celle d'une belle salle de réunion équipée d'une grande table ovale et de chaises confortables, qui sera réservée aux associations et aux entreprises qui le souhaitent.

« La municipalité a autofinancé cette réalisation avec une bonne proportion de subventionnement mais les impôts des habitants n'augmenteront absolument pas », a souligné Gérard Pasco, l' élu responsable des bâtiments communaux.